

AA BEAUJOIRE HOTEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 38.113 euros
Siège social : 15, rue des Pays de la Loire
44300 NANTES

Déposé au Greffe

le 06 JUIN 2012

sous le N° 6066

RCS N°

86 B 26

334 356 938 RCS NANTES

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 30 MARS 2012**

L'an deux mille douze et le trente mars à dix heures, au siège social de la société,

La société BH FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis, 15, rue des Pays de Loire - 44300 NANTES, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 493 441 539 RCS NANTES, représentée par sa cogérante, Madame Nathalie MICAULT,

Associée unique de la société AA BEAUJOIRE HOTEL,

Monsieur Thomas BOUDALIEZ, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Et en présence de Monsieur Eric MICAULT, Président non associé de la société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2011 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Eric MICAULT, Président non associé.

Ces documents ont été tenus, au siège social à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux

La société BH FINANCES, associée unique, représentée par sa cogérante Madame Nathalie MICAULT a pris connaissance du rapport général du Commissaire au Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011;
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Remplacement des Commissaires aux comptes,
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

(...)



DEUXIÈME DÉCISION

(...)

TROISIÈME DÉCISION

(...)

QUATRIÈME DÉCISION

(...)

CINQUIÈME DÉCISION

(...)

SIXIÈME DÉCISION

Les mandats de Monsieur Thomas BOUDALIEZ, Commissaire aux comptes titulaire, et Madame Carole GLEZ, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'associée unique décide de nommer, pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2017 :

- la SARL CENT DEGRES AUDIT (494 156 508 RCS VANNES) Rue de Ronsouze – Parc d'activités de Ronsouze à PLOERMEL (56800), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Thomas BOUDALIEZ domicilié Rue de Ronsouze – Parc d'activités de Ronsouze à PLOERMEL CEDEX (56804) ;
- Madame Christelle DUFOUIL domiciliée Parc d'activité de Ronsouze – BP 107 à PLOERMEL (56800), en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Madame Carole GLEZ domiciliée 105, avenue Henri Fréville à RENNES (35000).

L'associée unique reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

SEPTIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

* * * * *

Pour copie certifiée conforme
Le Président

